



No de résolution
ou annotation

42^E SÉANCE

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois du 25 août 2025, tenue le 23 septembre 2025, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, président du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, vice-président du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice générale adjointe et directrice, Services des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote, coordonnateur, CFP Val-d'Or
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
Mme Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M. Marc-André Bastien, directeur adjoint, Service des ressources humaines
Mme Caroline Neveu
M. Luc Thiboutot

SONT ABSENTS :

M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

REPRISE DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté, il est résolu sur proposition régulière et à l'unanimité de reprendre la séance.

Rapport de la présidence du comité de vérification :

Mme Godmer précise que les membres du comité de vérification ont reçu une présentation détaillée du budget 2025-2026 lors de leurs rencontres tenues le 21 août et le 17 septembre 2025.

Le comité a pu discuter des écarts par rapport au budget de l'an dernier et du suivi des ETC qui devra être mis en place cette année.

Le président et la direction générale profitent de l'occasion pour souligner le travail effectué cette année pour la préparation du budget et à remercier plus particulièrement Mme Brière et son équipe.



No de résolution
ou annotation

42^E SÉANCE

CA_014-25-26

BUDGET 2025-2026

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT que ce budget ne prévoit pas de déficit d'exercice;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire au montant de 3 841 513 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 40 064 279 \$;
- un nombre de 14 330 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- le taux de 0,08423 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2025-2026.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 132 660 414 \$ et des dépenses de 132 660 414 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée

QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit au point Questions diverses.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

M. Francis Murphy
Président

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale